

M le commissaire enquêteur,

Dans leur étude, la MRAe remarque, concernant le paysage,

"L'analyse de la saturation n'est pas menée à niveau suffisant"

En réponse II-10 " Concernant le paysage" le pétitionnaire fournit Annexe 4 "Encerclement" qui franchement est très sélective et maigre et n'adresse ni le concept de **Saturation** ni d'**Ecrasement**.

Le monument historique du polissoir néolithique n'est pas mentionné, et ils ignorent que le projet de Doussay va mettre une barrière à travers la vallée de l'Envigne et va couper la covisibilité ancienne entre Mirebeau et Beauregard.

La Fuye et Brizay seraient aussi surplombés par les éoliennes de Doussay et les sites et monuments de la vallée historique de l'Envigne seraient très impactés si les projets de Doussay, Thurageau et Cernay voient le jour.

Annexe 4 de la réponse d'Engie est très mal réalisée et il y a des fautes de rédaction.

Sainte Radegonde, Aliénor d'Aquitaine, St Martin, St Hilaire et Jeanne d'Arc ont tous connu cette terre. Il n'y pas beaucoup d'endroits qui sont si beaux et qui ont un tel passé. On doit le sauvegarder, le valoriser et ne pas le gâcher pour les générations futures. On peut en faire un paradis sur terre, si on a la volonté.

respectueusement